



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

Évaluation institutionnelle
du Cégep Beauce-Appalaches

Mars 2015

Québec, le 13 avril 2015

Monsieur Mario Landry
Directeur général
Cégep Beauce-Appalaches
1055, 116^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation institutionnelle

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 17 mars 2015, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance du suivi apporté par le Cégep Beauce-Appalaches au rapport d'évaluation institutionnelle. Dans son rapport émis en août 2004, la Commission avait recommandé au Cégep de mettre en œuvre tous les éléments de sa politique de gestion des ressources humaines, en particulier son programme d'évaluation de toutes les catégories de personnel.

La Commission constate que, en complément à sa Politique de gestion des ressources humaines adoptée par le conseil d'administration en 1996, le Cégep a élaboré plusieurs politiques en lien avec l'insertion professionnelle, le perfectionnement du personnel, l'évaluation de toutes les catégories de personnel et la qualité du milieu de travail. Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté les politiques suivantes: la Politique sectorielle de gestion du rendement des personnels d'encadrement, professionnel, de soutien, salarié-élève, et tuteur ou tutrice dans un centre d'aide à l'apprentissage; la Politique d'insertion professionnelle; la Politique locale de perfectionnement; la Politique de gestion du personnel hors cadre; la Politique visant à promouvoir un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence ainsi que la Politique d'évaluation des enseignements. Ces documents sont complétés par des procédures ou des programmes qui balisent leur application laquelle est effective depuis leur adoption par le conseil d'administration. En s'appuyant sur l'analyse qu'elle a faite de ces politiques, la Commission est arrivée à la conclusion que le Cégep a donné des suites satisfaisantes à la recommandation; celle-ci est donc levée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

[Original signé]

Céline Durand

c. c. Mme Rachel Aubé, directrice des études